

Cadre d'analyse coûts-avantages : projet de Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils (COV) de certains produits (projet de règlement)

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a préparé le présent document en vue d'informer les intervenants des hypothèses de l'analyse coûts-avantages avant la publication du projet de règlement dans la Partie I de la Gazette du Canada.

Cadre analytique

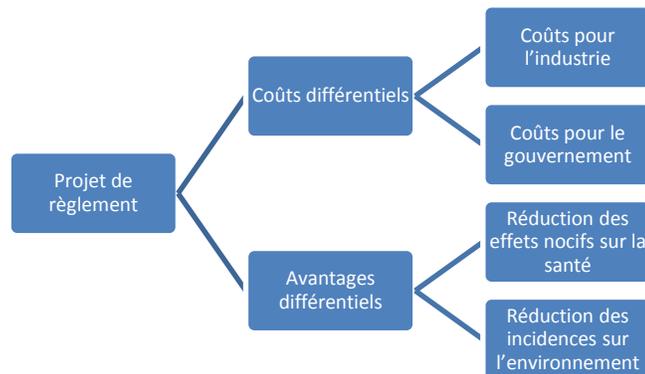
L'analyse coûts-avantages (ACA) comparera le scénario de référence au scénario de mise en œuvre de la politique afin de déterminer les coûts et les avantages différentiels du projet de règlement. Dans la comparaison, le scénario de référence maintient le statu quo. Dans ce cas, la population canadienne et l'environnement continueraient d'être exposés à des concentrations élevées de COV, susceptibles d'avoir des répercussions nocives sur la santé et l'environnement.

Dans le scénario de mise en œuvre de politique, le règlement serait appliqué et interdirait la fabrication et l'importation d'environ 130 catégories de produits et sous-catégories contenant des concentrations de COV dépassant les seuils fixés pour chaque catégorie, sauf utilisation d'une autre option de conformité aux règlements. On estime que la majorité des fabricants modifieraient la formule de leurs produits non conformes. Certaines entreprises, produisant ou important à la fois des produits conformes et non conformes pour une même catégorie, pourraient interrompre la fabrication ou l'importation des produits non conformes.

Les comportements énoncés dans les scénarios de référence et de mise en œuvre de politique sont fondés sur l'*Étude technique et socioéconomique relative à certains produits contenant des composés organiques volatils*, menée par Toxicology Environmental Consulting Ltée en 2014.

Analyse coûts-avantages (ACA)

L'ACA évaluera les incidences du scénario de mise en œuvre de politique comme suit :



Coûts du scénario de mise en œuvre de politique

Coûts de la conformité pour les entreprises :

- L'analyse des coûts estimera les coûts du respect de la conformité pour les entreprises. Cela comprend les coûts récurrents des matières premières et les coûts non récurrents de changement de formules.
- Selon le produit, certains fabricants devront parfois utiliser des matières premières plus coûteuses comme substituts. Le coût des produits de remplacement des matières premières mises en cause peut varier de -0,1 \$ à 4 \$ par kilogramme de produit. Le coût des matières premières devrait constituer la majorité des coûts de conformité pour la plupart des catégories de produits. Ces estimations se fondent sur les données obtenues dans le cadre d'enquêtes et de recherches de grande envergure que rapporte l'*Étude technique et socioéconomique relative à certains produits contenant des composés organiques volatils* réalisée par Toxicology Environmental Consulting Ltée en 2014.
- Les coûts non récurrents de changement de formules ont été estimés à 23 000 \$ par produit et par entreprise à partir du temps moyen et des coûts de laboratoire nécessaires en général à la reformulation d'un produit. Ces

données proviennent de l'*Étude technique et socioéconomique relative à certains produits contenant des composés organiques volatils*, menée par Toxecology Environmental Consulting Ltée en 2014.

- Des analyses antérieures ont montré que comme la plupart des produits importés proviennent des États-Unis, bon nombre d'entre eux seraient déjà conformes au règlement sur les COV du California Air Resource Board. Les importateurs pourraient cesser d'acheter des produits non conformes pour passer à des produits conformes dans la même catégorie.
- Une partie ou la totalité des coûts pour les entreprises est susceptible d'être refilée aux consommateurs.

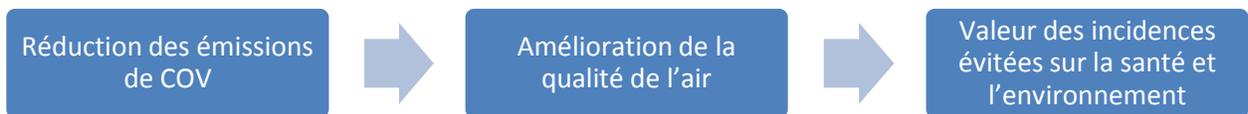
Coûts du fardeau administratif pour les entreprises :

- Les entreprises ne devraient se plier à aucune exigence administrative, à moins qu'elles ne présentent de demande dans le cadre d'un des régimes de permis volontaires. Toute information sur le nombre d'entreprises éventuellement intéressées par une demande dans le cadre d'un des régimes de permis permettrait de préciser l'analyse réglementaire.

Avantages du scénario de mise en œuvre de politique

Le projet de règlement devrait réduire les émissions de COV, ce qui serait avantageux pour la santé et l'environnement.

Cadre des avantages pour la santé et l'environnement



Avantages de la réduction des COV pour la santé :

- La diminution des émissions de COV réduit l'incidence de décès prématurés, le nombre d'hospitalisations, de consultations médicales, de visites dans les salles d'urgences, d'absentéisme au travail et à l'école, etc.
- Santé Canada a évalué un certain nombre de scénarios de réduction des émissions de COV à l'aide de l'Outil d'évaluation des bénéfices liés à la qualité de l'air (OEBQA), qui évalue les incidences sur la santé des changements de la qualité de l'air local prévues dans les scénarios. Les estimations des avantages pour la santé au Canada obtenus correspondent souvent à celles du Bureau de la gestion et du budget des États-Unis (OMB, *Office of Management and Budget*), qui estime que les bénéfices de la réduction des émissions de COV se situeraient entre 1 000 à 4 500 \$ par tonne (en CAD 2016).
- Les avantages les plus importants pour la santé devraient être constatés dans les milieux urbains à forte densité de population.
- Les avantages modélisés ne tiennent pas compte des améliorations de la qualité de l'air intérieur causées par la réduction des COV.

Avantages de la réduction des COV pour l'environnement :

- La réduction des émissions de COV entraînerait des avantages pour l'environnement, notamment une réduction des dommages causés aux écosystèmes, une amélioration de la visibilité et l'augmentation des rendements en agriculture et en foresterie.
- Les avantages sont surtout attendus dans les régions très peuplées et celles où la qualité de l'air est faible de façon persistante.
- Les avantages pour l'environnement seront expliqués qualitativement dans le REIR.

Hypothèses de l'ACA :

- Hypothèses concernant la modélisation de la qualité de l'air :
 - Les réductions de COV sont proportionnelles à la population par province et par territoire de recensement.
 - Les réductions sont constantes au cours des cycles quotidiens et saisonniers.
- Hypothèses concernant la réduction des COV

- On a supposé que tous les COV des produits entraînent des émissions atmosphériques; ainsi, les quantités de COV indiquées représentent la totalité des émissions de COV.
- Hypothèses concernant le calcul des coûts
 - Les calculs de coûts supposent que la formule de tous les produits visés sera modifiée, malgré la possibilité pour les entreprises de cesser d'importer ou de fabriquer le produit, ou encore d'utiliser un produit de substitution.
 - Les calculs de coûts supposent que les fabricants n'auront pas besoin de dépenses en immobilisation pour se conformer au projet de règlement.